

DEC201583INSB

Décision portant nomination de M. Thomas Boraud aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5293 intitulée « Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5293 intitulée Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) ;

Vu la décision DEC200553INSB du 21 février 2020 portant nomination de M. Boraud aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1er

M. Thomas Boraud, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée du 1^{er} juillet 2020 au 14 septembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 8 octobre 2020

Le président–directeur général
Antoine Petit

CNRS

3, rue Paris Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

T. 01 44 96 40 00

www.cnrs.fr

